

Règles d'usage des ressources numériques mis en disposition de la communauté scolaire du Lycée Théodore Monod (LTM)

La communauté scolaire se compose des élèves, de leurs parents et de l'ensemble des personnels, usagers des ressources numériques du LTM

**Tout usager est amené à utiliser les outils numériques mis à sa disposition par le lycée.
L'accès à ces outils se fait sous la responsabilité du proviseur.**

Tous les usagers s'engagent à respecter :

- les règles d'utilisation des matériels et ressources numériques définis au sein du LTM
- la législation en vigueur
- les règles éthiques

Accès aux ressources numériques

Le LTM met à disposition des usagers de l'établissement des ressources numériques. Les élèves sont aidés, conseillés et guidés dans leur utilisation des outils numériques, leur utilisation d'Internet et des réseaux numériques.

Droits	Obligations
<p>▶ Chaque usager se voit attribuer un compte individuel (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter aux outils numériques.</p>	<p>Les usagers s'engagent à :</p> <p>▶ ne pas divulguer leurs mots de passe à d'autres utilisateurs : chacun reste responsable de l'utilisation faite à l'aide de son code utilisateur.</p> <p>▶ ne pas utiliser un autre code utilisateur.</p>
<p>▶ Chaque usager peut accéder aux ressources informatiques du lycée pour réaliser des activités pédagogiques ou en lien avec l'activité scolaire.</p>	<p>▶ Les usagers s'engagent à accéder aux ressources numériques à des fins pédagogiques ou scolaires</p> <p>▶ Les élèves s'engagent à demander l'autorisation au(x) professeur(s) ou responsable pour toute autre activité (utilisation des groupes de discussion "chats" et "forums" ; téléchargement de logiciels ou documents...).</p>
<p>▶ Les enseignants peuvent autoriser les élèves à utiliser leurs propres équipements numériques dans le cadre des activités pédagogiques du lycée.</p>	<p>▶ Les élèves utilisant leur propre matériel s'engagent à respecter la charte.</p> <p>▶ Cette utilisation est soumise à autorisation parentale préalable.</p> <p>▶ Le matériel personnel est placé sous la responsabilité de l'élève et de sa famille</p>

Respects des règles de déontologie numérique

Les ressources numériques sont mises à disposition de l'ensemble des usagers. Chacun doit respecter le matériel mis à sa disposition et ne pas nuire à la bonne utilisation du réseau.

Droits	Devoirs
<p>▶ Un accès aux ressources numériques est fourni à chaque usager du lycée pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.</p>	<p>Les usagers s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ prendre soin du matériel▶ respecter les règles d'usage des matériels numériques précisées par la charte▶ éviter d'effectuer des activités accaparant les ressources numériques qui pénalisent la communauté (impression de gros documents, stockage de gros fichiers...) ou qui contreviennent à la législation en vigueur.
<p>▶ Les informations de chaque usager seront protégées.</p>	<p>Les élèves s'engagent</p> <ul style="list-style-type: none">▶ à respecter les règles de sécurité▶ à ne pas introduire, modifier, altérer, supprimer ou copier des informations ne leur appartenant pas▶ à ne pas accéder à des informations appartenant à un autre utilisateur sans son autorisation.▶ à informer le référent numérique ou le proviseur pour toute anomalie constatée

Respects de la législation

Chaque individu a droit au respect de sa vie privée (sa vie, son image..). Il doit lui-même respecter l'ordre public.

Droits	Obligations
<p>▶ Chaque membre de la communauté scolaire peut demander à ce que sa vie privée soit respectée.</p>	<p>Les usagers s'engagent lors d'échanges de courriels ou de publications sur le web à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité humaine d'un autre utilisateur notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants▶ diffuser des informations injurieuses, diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui.▶ publier des photos sans l'autorisation des personnes représentées
	<p>Les usagers doivent respecter l'ordre public ; ils s'engagent à ne pas :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de la pornographie, de la pédophilie et de la xénophobie ou de propos ou de ressources condamnables au regard des principes de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen▶ consulter des sites à caractère immoral, xénophobe, raciste, pédophile ou pornographique.▶ Par ailleurs, les usagers s'engagent à respecter les principes de la laïcité en ne publiant aucune information prosélyte.

Chaque auteur possède sur les œuvres créées d'un droit de propriété intellectuelle. Son autorisation est obligatoire pour reproduire sa production (son, image, texte...).

Droits	Obligations
<p>▶ Il sera demandé à l'utilisateur ayant réalisé des productions son autorisation pour pouvoir les reproduire ou les publier.</p>	<p>Les usagers s'engagent à respecter la propriété intellectuelle en :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ ne faisant pas de copies de logiciels non autorisées par la loi (seules les copies de sauvegarde sont autorisées)▶ n'utilisant pas de copies illégales▶ ne publiant pas des productions sans l'autorisation préalable de leur(s) auteur(s).

La communication.

Droits	Obligations
<ul style="list-style-type: none">▶ Une ou plusieurs messagerie(s) interne(s) ou outils de communication sont fournis à chaque usager	<ul style="list-style-type: none">▶ consultations régulières obligatoires pour les élèves et le personnel▶ utilisation souhaitable pour les communications en lien avec l'activité scolaire <p>Nul ne peut invoquer une absence d'information pour toute transmission via les outils numériques mis à sa disposition.</p>

Toute correspondance privée bénéficie d'une protection : le secret de la correspondance.

Droits	Obligations
<ul style="list-style-type: none">▶ La correspondance privée de chaque usager est confidentielle.	<p>Les élèves s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ respecter le secret de correspondance des autres utilisateurs▶ de la messagerie électronique selon les conditions fixées par la charte.

L'usage des réseaux sociaux numériques

Droits	Obligations
<ul style="list-style-type: none">▶ Les réseaux sociaux peuvent être mobilisés au service des activités scolaires et des apprentissages.	<ul style="list-style-type: none">▶ Le contenu des publications est placé sous l'autorité du proviseur, qui se réserve le droit d'autoriser ou de supprimer une publication, en fonction des règles édictées par la charte.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Qualité :

Classe éventuelle :

reconnais avoir pris connaissance de la charte informatique du Lycée Théodore Monod et m'engage à la respecter sous peine de voir appliquer les sanctions prévues.

Je reconnais également avoir été informé que des dispositions techniques ont été prises (contrôle effectué lors des connexions, suivi de l'utilisation des différents postes, exemples : pages visitées, documents téléchargés, dates de consultation ...) afin de vérifier que l'usage des outils numériques est bien conforme aux règles indiquées dans la présente Charte.

Date :

Signature de l'usager :

(Signature de l'adulte usager ou signatures de l'élève et de ses parents précédée de la mention « Lu et approuvé »)